

SENLIS ENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

MARS 2018 | N° 338

WWW.VILLE-SENLIS.FR



Dossier du mois

Débat d'orientation budgétaire

> PAGE 4

Festival de Théâtre

> PAGE 5

Un «Escape Game» à Senlis !

> PAGE 6

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :
du mardi au vendredi
9h-12h / 13h30-19h
**Samedi
matin**

32 A, rue des Jardiniers - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

**VOUS INDIQUER LE
JUSTE PRIX** ÇA N'A RIEN D'UN JEU

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - VIAGER

EXCLUSIVITÉ

SENLIS proche centre ville

Dans résidence de standing. Studio bien agencé : entrée indépendante avec placard, salle de bains, cuisine ouverte sur séjour. Cave. Parking. Au dernier étage, au calme, avec vue agréable. Vendu libre d'occupant. DPE : E

Prix : 115 000€

EXCLUSIVITÉ

SENLIS place de la mairie

Dans résidence bien entretenue, en plein cœur de ville, charmant 3 pièces (surface Loi Carrez de 62,64m² et de 74,49m² au sol) TBE, grande pièce à vivre dont cuisine équipée, 2 chbres, Sdb, cave-cellarier. Faibles charges. DPE : D

Prix : 249 000€

EXCLUSIVITÉ

ORRY LA VILLE

Proche commerces et gare, maison avec cachet et lumineuse. Grand espace de vie, 3 chbres dont 1 au rdc (4^e possible). Ss total, garage, salle de jeu de 26m², profession libérale possible. Toiture neuve. Jardin et petite dépendance. DPE : E

Prix : 480 000€

EXCLUSIVITÉ

Axe SENLIS-CHANTILLY

Laissez-vous charmer par cette maison d'architecte indépendante comprenant une belle pièce de vie avec cheminée pour recevoir, ses trois chambres dont une suite au rez de chaussée, son jardin clos. DPE : E

Prix : 398 000€



**AGENCE ORPI
SAINT RAMBOURG**

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpisaintframbourg/

95% de clients
satisfaits,
c'est notre
meilleure
vitrine.



*Venez découvrir nos
nouvelles collections*

Senlis - 19 Place de la Halle - 03 44 53 23 24

www.optique3000.fr



Optique 3000

Opticiens depuis 1968



PAUL & JOE
EYEWEAR

SENLIS, dynamique et attractive

Dans un contexte financier de plus en plus difficile, les collectivités sont à nouveau contraintes d'élaborer des budgets de rigueur. Cependant, l'équipe majoritaire senlisienne a fait le choix depuis son élection en 2011 de refuser l'augmentation de la pression fiscale tout en maintenant la qualité du service public à la population et les investissements garants de l'avenir de Senlis.

Conformément à ses engagements de campagne, la municipalité va consacrer 5,5 millions d'euros en 2018 aux dépenses d'investissement, avec une grande partie dédiée à des projets structurants : l'EcoQuartier dont la commercialisation se poursuit actuellement et dont la première tranche sera prête fin 2019, le pôle d'échanges multimodal (aménagement du parvis de la gare), ou bien encore le déploiement de la politique de stationnement avec, par exemple, la création de plusieurs dizaines de places rue Thomas Couture.

Les travaux contribuant à l'amélioration et à l'embellissement du cadre de vie vont continuer, parmi lesquels la rue du Châtel et la rue de la République. Des efforts considérables seront aussi à nouveau consacrés au patrimoine remarquable de la ville, pour la cathédrale, les remparts ou les Grandes orgues.

Poursuivre les grands aménagements est essentiel afin de renforcer le rayonnement de la ville et soutenir l'activité économique, créatrice d'emplois. L'équipe municipale soutient ainsi avec pugnacité et conviction le développement de la zone d'activités mixte du quartier Ordener, qui accueille aussi bien le CEEBIOS que la Manufacture de Senlis (dont l'objectif est de recruter encore 90 artisans maroquiniers d'ici fin 2019). Ce site est en pleine expansion : près de 200 emplois ont déjà été créés.



EcoQuartier de la gare

Grâce à la mobilisation constante des élus et des services municipaux, la zone d'activités des Portes de Senlis va accueillir deux chantiers majeurs pour l'économie locale : la plateforme logistique, qui grâce à un travail considérable et intense entre la mairie et le porteur de projet, va voir le jour avec à la

clé 600 emplois. Sans oublier l'ouverture prochaine d'un hôtel 4 étoiles doté de salles de séminaire et de réception, d'un restaurant et d'un espace détente, qui participera à l'attractivité touristique et économique de la ville.

Une autre clé de la réussite de Senlis réside dans la construction de programmes de logements diversifiés, en particulier intermédiaires et en accession à la propriété. La base de données SITADEL, qui recense les logements à travers les permis de construire déposés, indique que si en 2012 environ 30 logements se construisaient par an, en 2015 ce chiffre était passé à 72, puis 89 en 2016 et 156 en 2017. Cette hausse significative correspond aux objectifs de la municipalité.

Ces temps de préparation budgétaire démontrent, preuves à l'appui, que Senlis est bel et bien une terre de projets ! ■



Pascale Loiseleur

Maire de Senlis

Senlis, sous-préfecture de l'Oise, doit conserver ses prérogatives de ville-centre. Mon équipe et moi-même sommes engagés tout au long de l'année dans la défense des services publics locaux car la proximité avec les services de l'État doit être garantie aux Senlisiens. Notre mobilisation en faveur du maintien du Centre d'Information et d'Orientation (CIO), menacé de suppression à Senlis, avait payé ! Nous continuons aussi à nous battre au quotidien pour la pérennisation d'une offre de soins équilibrée sur le site hospitalier de Senlis, et à faire entendre nos revendications en la matière au plus haut sommet de l'État, comme l'a démontré notre entretien récent avec Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

C'est dans cet esprit que j'ai participé jeudi 15 février à la manifestation organisée par les représentants des professions judiciaires : leurs inquiétudes quant au projet de nouvelle organisation de la justice portée par le gouvernement me semblent légitimes. Il est indispensable que Senlis conserve une juridiction de pleine compétence. Les champs d'intervention de notre tribunal de grande instance ne doivent en aucun cas être réduits. C'est pourquoi je travaille avec les avocats, les magistrats et les élus afin d'alerter Nicole Belloubet, Garde des Sceaux - que je vais rencontrer en mars - et ses services, sur l'indispensable position du tribunal de Senlis dans le Sud de l'Oise, à la fois pour la défense des justiciables et la garantie d'une justice de qualité à Senlis.

Vous pouvez compter sur moi : proximité, efficacité et persévérance fondent mon engagement au service de Senlis et des Senlisiens !

LES PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le vendredi de 9h30 à 11h.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 29 mars à 20h30 en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville (sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences sur : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

• Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes :
M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann :
ludmann.v@ville-senlis.fr
• Brichebay : M^{me} Pruvost-Bitar :
pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau :
bazireau.a@ville-senlis.fr
• Centre : M^{me} Robert (Nord) :
robert.mc@ville-senlis.fr

M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch :
lhelgoualch.p@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
• Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie :
M^{me} Gorse-Caillou :
gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
• Bon-Secours : M. Clergot :
clergot.m@ville-senlis.fr
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
• Villevert : M^{me} Benoist :
benoist.m@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : [VILLE-DE-SENLIS](https://www.facebook.com/ville-de-senlis)

VERSION NUMÉRIQUE
DU SENLIS ENSEMBLE SUR
WWW.VILLE-DE-SENLIS
OU VIA LE CODE QR :



Débat d'Orientation Budgétaire : rigueur et choix responsables

Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, qui s'est tenu jeudi 1^{er} février dernier.

La construction du Budget Primitif (BP) 2018 demeure, comme les années précédentes, un exercice plein d'incertitudes. Les derniers changements politiques tant au niveau national que local auront un impact significatif sur les ressources de la commune. Les annonces du gouvernement vont contribuer à grever lourdement le budget municipal :

- suppression à terme de la taxe d'habitation,
- quasi-suppression des contrats aidés
- transferts de compétences de l'État sans compensation équivalente (exemple : les cartes nationales d'identité désormais gérées par la police municipale en plus des passeports, ainsi que les Pactes d'Union Civile - PACS...)

Le budget primitif 2018 sera assurément un budget de rigueur pour les dépenses de fonctionnement et de modération pour les dépenses d'investissement. Senlis souhaite préserver son bon taux d'endettement et dégager à nouveau de l'épargne nette, synonyme de marges de manœuvre. Ces efforts financiers seront possibles grâce à une solidarité budgétaire dans tous les secteurs d'intervention de la commune et de ses partenaires associatifs.

Depuis 2011, tous les budgets ont été construits dans des contextes très contraints, en raison du passif hérité et de la baisse vertigineuse des dotations de l'État chaque année. Dès lors, une trajectoire constante de réduction des charges de fonctionnement est visée. En collaboration étroite avec les services, la municipalité a pu réaliser 15 % d'économie en euro constant des frais de fonctionnement en 5 ans (de 2011 à 2016), là où la moyenne nationale de 2016, selon le rapport annuel de l'Observatoire des finances locales, affiche 0,2 %.

Ce même rapport met en exergue une baisse générale des investissements (- 3 % en 2016, après - 8,4 % en 2015). Or, grâce à la rigueur appliquée dans la construction budgétaire, Senlis a tout de même pu réaliser en matière d'investissement 7,6 M€ en 2016, 8,2 M€ en 2017 et prévoit 5 M€ d'investissement pour 2018, conformément aux engagements pris. Cette année encore, face à la baisse globale des

recettes, à celle prévisible de la DGF en raison de la baisse de la population et au renouvellement incertain du FSCT (Fonds de Soutien aux Collectivités Territoriales), la Municipalité se trouve dans l'obligation de rééquilibrer son budget de fonctionnement par une inflexion très significative de ses dépenses. Chaque choix au sein des différents secteurs d'activités est difficile, dûment pesé, et dans la mesure du possible impactant le moins possible les Senlisiens dans leur vie quotidienne.

ZOOM sur le DOB

Dépenses de fonctionnement

La masse salariale connaîtra en 2018 une baisse, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

La municipalité entend l'infléchir de 1,59 %, qui représente aujourd'hui 59 % des charges de fonctionnement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs leviers seront mis en œuvre.

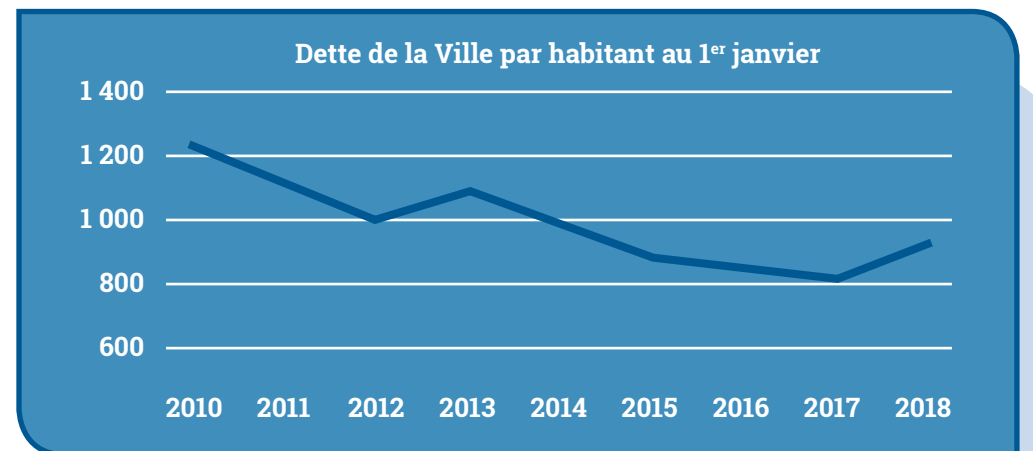
- En matière d'énergie, la municipalité poursuit les investissements qui permettront l'optimisation budgétaire à long terme de ce poste de dépense structurant.

- En 2017, l'enveloppe consacrée des manifestations est restée la même : elle est relativement stable depuis plusieurs années. 2018 marquera dans ce domaine aussi un tournant, tout en maintenant une ville animée.

Recettes de fonctionnement

En 2018, les recettes de fonctionnement de la Ville devraient connaître une nouvelle diminution globale.

Les marges de manœuvre ont été continuellement réduites les années précédentes, puisque l'État a poursuivi jusqu'alors sa politique de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui cette année devrait se traduire dans le budget de la Ville par une baisse supplémentaire d'environ 100 000 € (le cumul de ces baisses successives depuis 2013 s'élève à 6.1 M €)



Investissement

La variété des sources de financement est un gage de bon équilibre des ressources de la commune. Outre la recherche de la meilleure efficacité pour l'autofinancement, tous les leviers sont recherchés : l'emprunt, les produits de cessions immobilières, le mécénat et la recherche de subvention sont autant de sources de financements différents qui nous permettent de poursuivre notre politique.

Le recours de manière modérée à l'emprunt préservera d'une dégradation trop forte de notre taux d'endettement.

Dépenses

Le montant total des investissements 2018 sera d'environ 5,5 M €. Considérant qu'environ 2,5 M € de cette enveloppe représentent une fraction incompressible (investissement courant des infrastructures), les nouveaux investissements représentent donc environ 3 M €.

Recettes

L'autofinancement pour une collectivité est constitué de l'excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement. Cette année, l'autofinancement prévisionnel est estimé à 500 000 €. Il était de 830 000 € en 2017. L'autofinancement provisoire constaté au CA 2017 devrait avoisiner 1 M €.

A titre d'exemples : les cessions

La municipalité maintiendra sa politique dans ce domaine en procédant à la cession de biens représentant une charge inutile pour la commune. Des bâtiments fermés qui se dégradent imposent des frais d'entretien très lourds et ternissent l'image de la Ville. Des cessions immobilières ont permis simultanément à la commune de limiter son endettement et de faire des investissements en fonds propres.

Les prévisions de cessions 2018 seront à peu près équivalentes aux prévisions de 2017, soit environ 2 M €.

L'année 2018, comme 2019, sera marquée par l'apport du produit de la taxe d'aménagement,

attendue du fait de la construction du projet de plateforme logistique. Elle sera de l'ordre de 1,3 million d'euros. Le permis ayant été délivré début octobre 2017, les deux parts égales de recettes seront exigibles en octobre 2018 et octobre 2019 (soit deux versements de 650 000 €).

2018, année pragmatique

Avec une dette faible et une fiscalité locale stable, grâce notamment à un effort continu de maîtrise des dépenses de fonctionnement, les engagements pris devant les Senlisiens sont tenus. Progressivement les grandes priorités sont maintenues : plus de 80 % des projets ont été achevés ou sont en cours. Les débats du dernier Congrès des Maires de France (AMF) et de l'Assemblée Générale de l'Union de Maires de l'Oise, ont fait apparaître que tous les Maires de France sont confrontés à cet effet « ciseaux financiers » et font des choix responsables. Ainsi, entre les illusions de faire croire que l'on peut « avoir tout pour rien » et « tout supprimer », Senlis s'inscrit dans une démarche pragmatique et équilibrée, visant à :

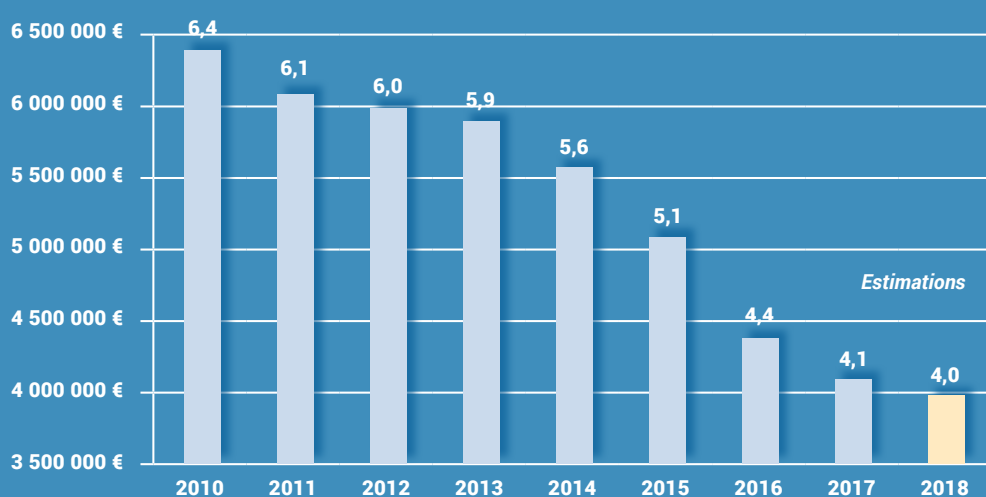
- poursuivre et finaliser les projets d'investissement engagés sous la mandature actuelle

- contenir la dette, en maintenant cet indicateur à un bon niveau d'appréciation par les établissements bancaires, préservant ainsi la capacité d'emprunt à venir de la commune,

- ne pas augmenter les impôts

- préserver les intérêts et les projets initiés par la Municipalité et ayant fait l'objet d'un transfert obligatoire de compétences dans le cadre de la loi NOTRe.

Et enfin se projeter dans l'avenir, en restaurant la place de Senlis au sein d'une entité intercommunale qui saura prendre en compte le poids et les problématiques particulières des charges de centralité d'une ville centre. ■



Dotation Globale de Fonctionnement

Culture - Théâtre

Festival « Senlis fait son théâtre », 7^e lever de rideau

Du 5 au 8 avril 2018, aura lieu la 7^{ème} édition du désormais célèbre et attendu festival « Senlis fait son théâtre ». 31 compagnies, plus de 50 représentations, des spectacles tout public et notamment à destination des scolaires... En plein air et en intérieur, au cœur du patrimoine senlisien...

L'événement a trouvé sa place dans la programmation culturelle théâtrale et des arts de rue. Il rencontre chaque année un public érudit, amateur ou familial, de plus en plus nombreux et fidèle.

En entrée apéritive, découvrez ici un avant-goût de l'édition 2018, dans ses grandes lignes. Tous les détails seront disponibles dans le programme complet, dès le 15 mars, sur le site internet de la ville et à disposition en ville :

Une création en ouverture...

- *Le Père Goriot*, par les Apprentis de l'Invisible, pour les scolaires et tout public, au cinéma **jeudi 5 avril à 14h.**

... des spectacles familiaux...

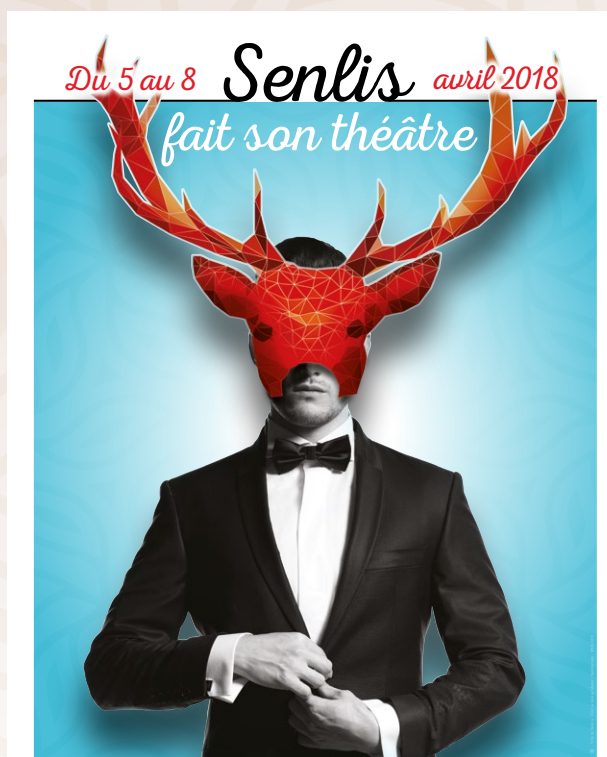
- *Alice au pays des merveilles*, par la compagnie « les Trois coups l'œuvre », dans le parc du château royal **le samedi 7.**
- *La carriole à crêpes*, par Di Mini Teatro, dans le parc du château royal, **le dimanche 8 à l'heure du goûter.**

... de la commedia dell'arte...

- *La malédiction de Malicorne* par la compagnie « A tout va », aux arènes **le dimanche 8 à 15h.**
- *Les trois samourais* par la compagnie « Mystère Bouffe » pour clôturer le festival dans le parc du Château royal, **le dimanche 8.**

... et de l'humour !

- *Tata Guilaine*, à suivre dans la ville **vendredi 6 et samedi 7** et sur Facebook
- *Pas si classique*, par le Quatuor « Anches Hantées » et Jean Manificier, l'humour en musique à la chapelle Saint-Frambourg **le samedi 7 soir.**



Au total, 4 jours de spectacles sous toutes ses formes !!

Merci aux partenaires du Festival qui rendent possible (et réussi !) ce rendez-vous culturel annuel : Lycée Amyot d'Inville • Cabinet Orientation Kroll SANEF & Radio 107.7 • SACD & CCP (la Culture avec Copie Privée) • Association des commerçants de Villevert • Intermarché • Le Bar de la Mairie • Le Carré Le Cinéma de Senlis • Le Comptoir Senlisien • Le Festival de théâtre de Coye-la-Forêt • La Fondation Cziffra La Galerie Gilbert Dufois • La Librairie Saint-Pierre Ma Nature • Nicolas • Optique 3000 • Le Pub Saint-Louis La Scène au Jardin • La Société d'Histoire et d'Archéologie Le verbe et l'Objet • Le Voltigeur

Infos pratiques :

Billetterie au Musée d'Art et d'Archéologie

(à partir du 15 mars) :

Pass Festival :

- 4 jours : individuel tarif plein 10€.
- individuel tarif réduit 5€*

(*pour les étudiants, - de 18 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi et familles de 4 pers. et +, avec justificatifs).

Renseignements :

Mail : culture@ville-senlis.fr • Tél : 06 30 44 07 24
Programme : www.ville-senlis.fr/Culture-Sport-Loisirs/Culture/Festival-de-Theatre

Bibliothèque - Société

Émancipation de la femme : leurre ...ou réalité ?

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi 24 mars 15h

L'émancipation de la femme : LEURRE OU RÉALITÉ ?

conférence-débat par Carmen Garcia Villoria

Samedi 24 mars à 15h, tel est le (vaste) thème de la conférence-débat animée par Carmen Garcia Villoria, qui aura lieu à la Bibliothèque municipale.

« L'émancipation de la femme : leurre ou réalité ? » : on a pu dire que le niveau d'émancipation de la femme était la mesure du niveau d'émancipation générale des sociétés humaines. Comment mesurer ce niveau ? Une double approche le permet : juridique et sociale. D'abord, la conquête des mêmes droits pour les deux sexes peut déboucher sur l'égalité juridique. Puis, l'accès aux mêmes possibilités d'exercer ces droits, dans la sphère concrète des rapports sociaux, économiques et culturels, donne chair et vie à l'émancipation des femmes.

Tant que l'égalité juridique n'est pas assortie d'un certain niveau d'égalité sociale, impliquant l'économie, la culture, et même les mentalités, l'égalité peut apparaître comme un leurre, car elle reste purement formelle.

La question de l'émancipation de la femme met donc en jeu une approche multiforme de la vie économique et sociale. La conférence parlera de la France, mais s'attachera aussi à ouvrir sur des repères internationaux.

La conférence sera suivie d'un débat avec Madame Carmen Garcia Villoria.

Bibliothèque municipale : 03 44 32 04 03
bibliotheque@ville-senlis.fr

Tout public à partir de 14 ans.

La conférence sera suivie d'un débat avec Madame Carmen Garcia Villoria.
Conférence-débat gratuite / Tout public à partir de 14 ans.
Bibliothèque municipale / 03 44 32 04 03 / bibliotheque@ville-senlis.fr





Le Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ sur tous les fronts !

Le Conseil Municipal des Jeunes de Senlis, accompagné d'élus adultes, a rendu visite aux pensionnaires des Résidences Autonomie Thomas Couture et de Brichebay mercredi 31 janvier dernier. Ils ne sont pas venus les mains vides, puisqu'ils ont souhaité remettre eux-mêmes les colis de Noël à leurs bénéficiaires, partager la galette... et couronner rois et reines !



Les jeunes conseillers municipaux aux Résidences Thomas Couture et Brichebay

Le samedi 3 février, le CMJ a passé la journée à Paris dans le cadre de sa sortie de mi-mandat.

La matinée a été consacrée à la visite du musée de la Monnaie de Paris, fondée en 864 et qui est la plus ancienne des institutions françaises et la plus vieille entreprise du monde : Elle assure la mission de service public de frappe des euros courants pour la France et d'autres devises étrangères.

L'après-midi a été largement mise à profit pour la visite de la Cinémathèque Française, créée en 1936 et qui expose tout ce qui se rattache aux films : archives, livres, appareils, costumes, maquettes, etc...



Musée de la Monnaie de Paris & Cinémathèque Française

Immobilier - contrôles

Raccordements au réseau d'assainissement collectif

A l'occasion de la vente d'un bien immobilier, tout propriétaire se doit de faire réaliser un ensemble de diagnostics (risque d'exposition au plomb, présence ou non d'amiante dans le bien, performance énergétique, etc...). Concernant l'évacuation des eaux usées, seul était obligatoire à ce jour sur la commune de Senlis le contrôle des installations d'assainissement autonome, excluant ainsi la très grande majorité des immeubles de la Ville, c'est-à-dire ceux qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Or, une non-conformité ou une absence de raccordement au réseau public peut entraîner d'importants dysfonctionnements : déversements dans le milieu naturel, débordements dans les immeubles, baisse des rendements épuratoires pour cause de trop forte dilution des effluents, etc...

Devant le nombre important de non conformités constatées, la Ville de Senlis, du fait des investissements continus qui ont été réalisés pour renforcer ou mettre aux normes son réseau, a pris la décision par délibération

du conseil municipal en date du 1er février 2018 de rendre obligatoire le contrôle des branchements au réseau d'assainissement collectif à l'occasion de toute mutation d'un bien immobilier. Chaque vendeur devra se rapprocher de la société VEOLIA à cet effet (en tant que société fermière du service d'assainissement), et le diagnostic sera annexé à l'acte de vente. En cas de non-conformité, un délai sera alors donné pour réaliser les travaux qui s'imposent.

Ces démarches permettront ainsi aux vendeurs et aux acquéreurs de respecter les dispositions du Code de la Santé Publique et à la Ville de Senlis de veiller encore davantage au bon fonctionnement du réseau public d'assainissement.

Les professionnels de l'immobilier ont été informés dès la mise en application de la délibération.

La société VEOLIA peut être contactée par téléphone au 0 969 367 261 (appel non surtaxé)

Jeunesse

Testez un nouveau jeu : l'Escape Game

Samedi 17 mars, de 10h à 22h :

Les animateurs de la ville de Senlis proposent une session de découverte gratuite d'un jeu d'évasion grandeur nature, immersif en famille ou entre amis, dit « escape game ». Il s'agit d'une version un peu remaniée, de façon à la rendre plus simple et accessible pour les débutant (et les curieux !) à partir de 7 ans :

- Missions courtes (30 minutes, au lieu de 60 pour un escape game classique)
- Adaptée, même aux claustrophobes (la pièce ne sera pas fermée, l'objectif de la mission ne sera pas centré sur une évasion)

Entrez dans la peau d'un agent secret et découvrez l'une des trois petites missions de 30 minutes à effectuer en équipe de 2 à 5 joueurs.

Objets cachés, coffres fermés à clés, énigmes et messages codés seront autant d'obstacles à franchir pour réussir votre mission. La coopération et la communication au sein de l'équipe sont primordiales.

Comment participer ?

Rendez-vous **samedi 17 mars** à l'accueil de loisirs de l'Argilière à Bon-Secours, 19 Rue de l'Argilière à partir de 10h. Prévoir 45 minutes de jeu. Selon l'affluence, prévoir un léger temps d'attente, seules 3 équipes pourront jouer simultanément.



Qu'est-ce qu'un Escape Game grandeur nature ?

Il s'agit d'un jeu grandeur nature qui plonge les joueurs au sein d'un univers thématique dans une pièce fermée.

Le principe est simple : les joueurs ont 60 minutes pour trouver un moyen de sortir de la pièce.

Il leur faudra pour cela agir en équipe et bien communiquer afin de trouver les clés, objets et indices cachés dans la pièce et les utiliser pour résoudre les diverses énigmes, qui permettront à la fin d'ouvrir la porte de sortie.

**Service Jeunesse - Centre de Rencontre de l'Obélisque
4 ter avenue de Creil - Tél : 03 44 25 33 89 | 06 31 63 29 72**



Citoyenneté - Label Marianne

Accueil en mairie : les Senlisiens très satisfaits



Dans la suite de la démarche d'amélioration continue de l'accueil et de la satisfaction des utilisateurs du service public, Senlis a mené du 1^{er} au 31 janvier dernier une enquête après du public accueilli en mairie. Le service concerné est celui de la « Citoyenneté », qui remplit les missions liées à l'accueil du public, à l'état-civil, aux élections, à la gestion des PACS, aux mariages et aux cimetières.

104 questionnaires ont été complétés, et la ville remercie les personnes qui ont pris le temps de les compléter. Les

résultats leur sont adressés, s'ils ont fourni leur adresse mail. Ils sont aussi affichés en mairie, au service Citoyenneté. En plus des résultats chiffrés, des commentaires qualitatifs appréciables ont été portés.

1 - l'accueil

très satisfait(e)	93%
satisfait(e)	7%
peu satisfait(e)	0%
pas du tout satisfait(e)	0%

2 - le délai d'attente

très satisfaisant	88%
satisfaisant	12%
un peu long	0%
très long	0%

3 - le service rendu

excellent	93%
de qualité	7%
moyen	0%
passable	0%
mauvais	0%

4 - votre niveau de satisfaction global

excellent	85%
bon	15%
moyen	0%
passable	0%
mauvais	0%

5 - le site internet

très satisfaisant	40%
satisfaisant	49%
complexe	7%
à revoir	4%

Commentaires qualitatifs :

- personnel agréable et serviable
- Personnel professionnel
- Personnel efficace et rapide

CADRE DE VIE

GHPSO - Santé

18^{ème} journée nationale du Sommeil

Le Centre du sommeil du Groupement Hospitalier Public du Sud de l'Oise organise une conférence le Vendredi 16 Mars de 11h à 13h « Traiter le Syndrome d'Apnée du Sommeil autrement en 2018 » dans le cadre de la 18^{ème} journée nationale du Sommeil :

- Centre du sommeil... 18 ans déjà !
- Stimulation électrique de l'hypoglosse
- Orthèse d'avancée mandibulaire
- Traitement positionnel du SAHOS).

• Le Centre du sommeil traite le Syndrome d'Apnée du Sommeil (SAS) avec la mise en place d'un dispositif médical par Pression Positive Continue (PPC) qui est un appareillage qui aide le patient à réduire les Apnées durant son sommeil.

• Le Centre traite également les narcolepsies, insomnie, troubles du sommeil...

GHPSO - site de Senlis

Conférences
vendredi 16 Mars
de 11h à 13h
accueil
dans le hall
à partir de 10h



Environnement - Villevert

Bientôt un square végétal en bord d'Aunette

A Villevert, les peupliers qui longeait l'Aunette, et qui étaient âgés de plus de 40 ans, ont dû être abattus : leurs racines étaient abîmées, entraînant un risque de bascule, et endommageaient la sente piétonne ainsi que la clôture qui séparait la parcelle de la promenade du bord d'Aunette.

L'espace de cette ancienne prairie est désormais ouvert et va permettre une valorisation du lieu et de la voie de circulation douce bien connue des Senlisiens, par une replantation d'arbres et arbustes vivaces adaptés. Des espaces seront recréés, permettant à chaque riverain de profiter de ce lieu typique.

Cet aménagement avait été évoqué lors de la réunion du quartier de Villevert en novembre 2017 : le chantier est toujours en cours, avec l'aide d'une mission d'insertion encadrée par le Service Paysages de la ville, et mené au gré des conditions climatiques.

La démarche sur le patrimoine arboré prend totalement en compte les potentiels impacts environnementaux. La gestion par broyage permet par exemple la réutilisation sur place des copeaux.

En l'occurrence, afin de redynamiser la biodiversité, et pour éviter tout danger, il est préférable à cet endroit de planter de nouveaux sujets et de redonner à ce paysage une nouvelle identité respectueuse du site.



Opérations d'abattage et de broyage sur place.

Emploi - Rotary

Le Rotary lance à Senlis un Club Emploi Cadres pour le sud de l'Oise

Les activités de ce club : permettre aux cadres et aux personnes démarrant une entreprise de mettre en commun leurs ressources afin de permettre une bonne prospection ou un retour à l'emploi dans les meilleurs délais. La méthodologie employée permet en moyenne à un participant de retrouver un emploi en 4 à 6 mois.

La 1^{ère} réunion aura lieu **le mercredi 7 mars 2018**, puis le club se réunira tous les mercredis matins de 9h30 à 12h, avec 10 personnes par session maximum. La ville de Senlis fournit gracieusement une salle (dont l'adresse sera précisée) permettant de recevoir tous les candidats habitant Crépy, Senlis et le Sud de l'Oise.

3 fois par an (mars, septembre, janvier), une nouvelle session commencera avec une interruption partielle durant les mois de juillet et août. Le programme se déroulera sur quatre mois.



Cette prestation est offerte par le Rotary Club de Senlis gratuitement (une participation aux frais de 10 € par personne et par session pourra être demandée). La motivation de chacun est le seul facteur limitant, une présence de tous à chaque réunion est attendue ! Ce Club doit permettre aux demandeurs d'emplois de faire une recherche efficace en leur donnant les outils nécessaires et en leur procurant un effet miroir par et avec les autres participants. Des interventions ponctuelles auront lieu tout au long de la session, par des DRH, un avocat, un coach professionnel, selon les besoins.

En outre, un accompagnement plus personnel de tel ou tel candidat, qui aurait un cas plus spécifique à gérer et besoin d'un coaching personnalisé, sera possible. Ainsi que l'accompagnement de porteurs de projets d'entreprises dans les débuts et la montée en charge de leur projet. Des contacts vers les autres organismes du Rotary, ou non, qui peuvent aider aux financements pourront être proposés.

Rotary Club de Senlis, contact : gtchekhov@orange.fr

Lycée Amyot d'Inville

Journées Portes ouvertes

Samedi 24 mars de 9h à 13h, le lycée des Métiers Amyot d'Inville organise sa demi-journée « Portes Ouvertes » à destination du grand public, des familles et des élèves du secteur. Le but de cette traditionnelle demi-journée : présenter son offre de formation dans les domaines des arts graphiques, du bâtiment, des travaux publics, de l'énergétique, du développement durable, du service, de la vente et du commerce.

Lycée Amyot d'Inville - 10 avenue de Reims
Tél : 03 44 53 92 00 - Mail : amyotdinvill.lyc@ac-amiens.fr



Visite du Président du Conseil Régional

Xavier Bertrand, en visite à Senlis

Xavier Bertrand, Président du Conseil régional des Hauts-de-France, accompagné par Manon Martin, Vice-Présidente du Conseil Régional, a effectué une visite des plateaux techniques et des infrastructures du lycée des métiers Amyot d'Inville de Senlis lundi 5 février dernier, en présence notamment de Pascale Loiseleur et des parlementaires isariens, Éric Woerth et Jérôme Bascher. Xavier Bertrand a souhaité prendre la mesure de l'ampleur des travaux de rénovation du lycée, suite aux sollicitations exprimées depuis plusieurs années auprès du Conseil régional par la Direction.

La visite conduite par le Chef d'établissement, Jean-Luc Salesse, a permis de visiter dans un premier temps les plateaux techniques de formation de l'Énergétique et des Travaux Publics ainsi que celui des Services à la Personne. Les nécessités de rénovation ont été mises en exergue par le Directeur Délégué aux Formations, Eric Felice. Puis une visite détaillée de l'Internat et des installations techniques des Agents du lycée par Corinne Taillefumier, Agent Comptable du lycée, est venue compléter le constat de vétusté des infrastructures de l'établissement de formation.

Xavier Bertrand a été particulièrement à l'écoute de l'ensemble du personnel de l'établissement, des élèves et des professeurs sur leur demande : disposer d'un cadre rénové, plus accueillant et offrant un confort de travail pour les élèves et pour l'ensemble du personnel, répondant aux exigences et aux normes d'un lycée des métiers du bassin de l'Oise. Il s'est mobilisé devant les conditions d'emploi et les difficultés rencontrées au quotidien par les agents du lycée pour assurer au mieux leur mission d'entretien des locaux. Le Président a souhaité déjeuner dans le restaurant scolaire parmi les élèves et l'équipe éducative du lycée.



L'établissement de formation montre quotidiennement son engagement et l'investissement de son équipe éducative pour guider depuis plusieurs années les jeunes vers les métiers professionnels répondant aux attentes du bassin d'emploi, en lien étroit avec la ville de Senlis et de son réseau de partenaires associatifs.

Lycée Amyot d'Inville - 10 avenue de Reims
Tél : 03 44 53 92 00 - Mail : amyotdinvill.lyc@ac-amiens.fr

Professionnel de santé

Cabinet infirmier

Magalie Alauzen, infirmière diplômée d'État, annonce l'installation de son cabinet infirmier. Soins à domicile sur Senlis et dans les communes périphériques.

Magalie Alauzen - 5, avenue du Général Leclerc - Tél : 06 52 48 23 51



NOUVEAU !!

Compagnie Home Made Théâtre

Des goûters d'anniversaire à domicile !

Séverine anime pour vous et à domicile des goûters inoubliables et sur mesure, pour petits et grands ! Au programme, spectacles de marionnettes mais aussi ateliers de confection pour les enfants à partir de 3 ans.

Informations et réservations auprès de Séverine, comédienne-marionnettiste :
06 61 62 08 58 - homemadetheatre@live.fr

Tourisme

Hôtel Escapade : échappez-vous, à 5 minutes de Senlis !

Sur le site de l'ancienne Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Rouliers, devenue en 2013 la Zone d'Activités Économiques des Portes de Senlis située le long de l'A1, l'Hôtel Escapade, de catégorie 4 étoiles (et sous franchise Best Western Plus), va ouvrir ses (larges) portes de façon imminente, début mars (au moment où nous bouclons ce numéro). Adapté à une clientèle professionnelle (Roissy et Villepente sont tout près) et de loisir, en provenance de l'Île de France, du Nord de la France et de l'Europe, il offre aussi aux Senlisiens un nouveau lieu de vie et de détente, à 5 minutes du centre-ville : 74 chambres (standard, confort, supérieure et suite junior, entre 119 et 329€) organisées autour d'un patio central, véritable lounge-bar d'ambiance et jardin intérieur • espace détente avec piscine de 12m sur 4m, fitness et sauna (réservé aux clients de l'hôtel) • salles de séminaire, jusqu'à 80 personnes et salles de sous-commission de 8 à 12 personnes • salle de réception / mariage avec espace danse • restaurant de cuisine traditionnelle revisitée, aux ambiances chaudes, ouvert tous les jours • fumoir confortable pour les amateurs de cigarettes et de cigares.

Par la transformation d'un site construit mais en attente depuis plusieurs années, ce nouvel équipement de prestige complète de façon efficace et qualitative l'offre hôtelière de Senlis.

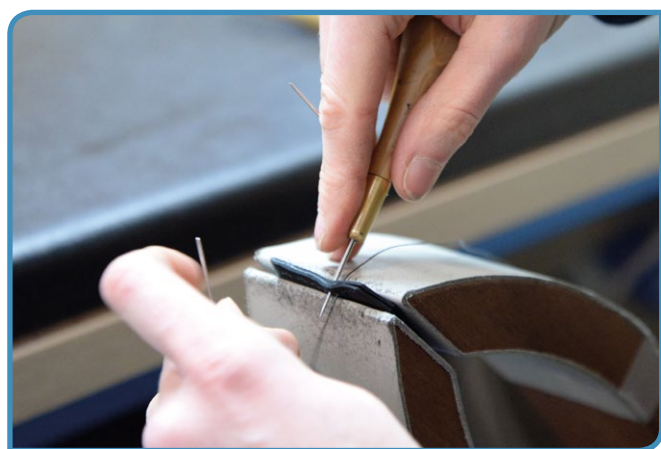
Entre les premières études en 2013, la délivrance du permis de construire en mars 2014 et le début des travaux en février 2017, l'ouverture en mars 2018 couronne de succès ce projet d'ampleur auquel la ville de Senlis souhaite la bienvenue.

Pour en savoir plus : hotel-escapadesenlis.com et dans le prochain **Senlis Ensemble**.
Contact et rés. 03 75 00 75 00 - contact@hotel-escapadesenlis.com
Hôtel Best Western Plus Escapade - Parc d'activités des Portes de Senlis
1 avenue Alain Boucher - 60300 Senlis



Emploi & Savoir-faire

La Manufacture de Senlis recrute !



« De l'ardeur et de l'enthousiasme ...au service de l'Excellence »

La Manufacture de Senlis, créée en novembre 2014 sur le site du quartier Ordener, recrute 18 artisans selliers maroquiniers en CDI.

La Manufacture est une jeune entreprise en fort développement et sous-traitant d'une grande Maison parisienne. Elle est reconnue pour la qualité de sa

fabrication d'articles de maroquinerie et d'équitation. Implantée à Senlis depuis sa création, elle emploie aujourd'hui 160 personnes et comptera même 250 artisans en 2019. Sa culture d'entreprise allie à la fois la maîtrise et la pérennisation d'un savoir-faire artisanal d'excellence, et l'engagement de tous, au quotidien, à satisfaire le client à travers un collectif où chacun trouve son épanouissement, au service de la performance.

Missions :

Après une période de formation initiale de 3 mois, vous fabriquerez des articles de haute maroquinerie !

Profil souhaité

Venez de tout univers ! Quel que soit votre parcours professionnel précédent, vous pouvez vous épanouir sur ce poste. Pas de profil type, simplement des personnes qui souhaitent s'investir à long terme et qui aiment travailler en unissant habileté et dextérité, goût pour le travail manuel minutieux et capacité à maintenir son attention dans le temps. L'humilité et les qualités humaines feront de vous un élément clé au sein des équipes.

Comment postuler

Pour les personnes souhaitant intégrer la formation, le mode de recrutement, réalisé tous les 3 mois, a été mis en place avec Pôle Emploi. Il faut prendre contact, à partir du 16 mars (date de parution de l'offre de formation sur le site de Pôle Emploi) avec la plate-forme de vocation de Creil au 03.44.27.36.80, afin de s'inscrire à la session de recrutement. La formation se déroulera du 4 juin au 5 septembre (avec une interruption du 3 au 19 août). Les candidats doivent être inscrits comme demandeur d'emploi avant le début de la formation.

Si la formation est validée, le candidat intégrera la Manufacture de Senlis, en tant qu'artisan maroquinier, dans le cadre d'un CDI, le 10 septembre 2018.

La session suivante de recrutement d'Artisans selliers maroquiniers (18 postes en CDI) aura lieu le 11 mai 2018 pour une entrée en formation le 10 septembre et une embauche le 29 novembre 2018.

Pour toute information complémentaire :

Anne PARACHINI, DRH Recrutement & Formation Initiale.
anne.parachini@manufacture-de-senlis.com

Partage d'espaces

ORIENTÉA : nouveaux Espaces partagés et Coworking à Senlis

Le centre ORIENTÉA, ouvert en août 2017, propose la logistique d'une grande entreprise au service des indépendants, TPE, Start-up, salariés détachés etc. Le centre entièrement de plain-pied, baigné par la lumière naturelle sur un espace arboré est doté d'un parking de 25 places, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes.

Utilisez et payez uniquement l'espace dont vous avez besoin et quand vous en avez besoin : salons de travail, une de formation, salle de réunion et salle de convivialité pour déjeuner, boire un café, réseauter, phosphorer, rigoler, etc.

Le coworking de 16 places est un écosystème de travail bienveillant, ouvert, flexible et convivial. Il favorise la collaboration et l'entraide entre tous. Venir une heure, un jour par semaine pour avoir une autre dynamique, pour être

autonome sans être isolé : indépendance et vie sociale, une bonne raison de se lever le matin !

Les indépendants peuvent y recevoir leurs clients dans un confort de lieu et d'ambiance pour 15€ / l'heure, café, thé et parking inclus.

Les salariés détachés trouvent, le temps de leur mission, un salon de travail cosy avec les prestations de wifi sécurisé, imprimante / scan de 8h30 à 18h30.

Faire un aller-retour le vendredi matin à Paris ou passer 2 à 3 heures par jour dans sa voiture méritent une réflexion sur le coût d'une journée à 12€ ou d'une ½ journée à 8€ en coworking.

Pas de frais annexes, pas d'engagement, seul le planning des espaces organise le centre, un simple appel suffit pour la réservation.



ORIENTÉA - 21 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis
03 64 22 26 34 - contact@orientea.net - www.orientea.net

INITIATIVES LOCALES

Fête du timbre - 10 et 11 mars

Association Philatélique : 50 ans en pleine forme

1968 : c'est l'année où l'association philatélique senlisienne, dépose ses statuts à la Sous-Préfecture de Senlis (le 3 mars) et adhère à la Fédération Française des associations philatéliques. Pour marquer son 50^{ème} anniversaire, elle ne pouvait laisser passer l'occasion d'organiser une manifestation de grande ampleur en organisant la Fête du timbre les 10 et 11 mars 2018, avec un programme d'expositions et d'animations particulièrement riche et varié.

Sur le thème de l'automobile :

- un timbre et un bloc seront proposés aux visiteurs, par le stand de la Poste et sur les souvenirs réalisés par l'association. Un bureau de Poste temporaire y apposera un cachet illustré spécial.
- exposition de timbres, cartes postales et documents, de tableaux, de modèles réduits de voitures de sport et de voitures de la poste.
- présentation de voitures anciennes place du général Leclerc, et d'une Zoé électrique.

Un pôle 1914 / 1918 :

- Expositions « le courrier c'est la vie, correspondances » et conférence le samedi après-midi à 16h : « les postes dans la Grande Guerre », prêtées par l'Adresse musée de la Poste de Paris.

Pour les jeunes :

- Une exposition des travaux timbrés sur le thème de l'automobile, réalisée par les élèves de deux classes de CP de l'école élémentaire de Brichebay de Senlis.

- Un « atelier du timbre » sera réservé aux le samedi et le dimanche après-midi.

L'association philatélique émettra un *Timbre moi* et un collector de 4 timbres sur l'église Saint-Pierre.



Depuis 50 ans l'association poursuit les objectifs de ses statuts : « *tout mettre en œuvre pour faire connaître, aimer et partager la passion de la philatélie, participer à la vie de la cité et rassembler tous ceux qui s'intéressent à ce loisir souvent méconnu* ».

Tous les membres de l'association sont mobilisés depuis près d'un an pour préparer l'évènement 2018. Votre visite sera leur meilleure récompense.

La manifestation est organisée sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques avec la collaboration de l'ADPhile, de la Ville de Senlis, de la Poste de Senlis, de La mémoire Senlisienne, d'Art et Amitié, de l'école de Brichebay, du comité de jumelage, de Renault Senlis.

Fête du timbre, 10 et 11 mars 2018, Espace Saint-Pierre, 10h à 18h, entrée libre.

Programme complet et souvenirs sur www.aps-web.fr

Sport - Senlis'Oise

La Senlis'Oise
1988/2018

7 & 8 avril : 30 ans de course

Le 15 mai 1988, la première édition des « 20 km de Senlis » était lancée. Lors de la disparition accidentelle de Jean Philippe Guillot, l'histoire aurait pu s'arrêter là. Mais, en sa mémoire, le « Lions club de Senlis » a poursuivi cette aventure pendant près de 25 ans. Relayé par Extrem'challenge, Senlis-Athlé s'est emparé du témoin. Presque tout a changé, le nom, le lieu, la date mais l'esprit reste le même. En avril, nous fêtons donc « 30 ans de course à pied à Senlis ».

Samedi 7 Avril :

15h / 18h : inscriptions et retrait des dossards pour les courses du dimanche • 15h : La Senlis'Oise Kids • 1km poussins garçons • 1km poussins filles • 1km benjamins garçons • 1km benjamins filles • Le parcours se court sur le site du complexe Yves Carlier • 15h30 / 16H : jeux / relais / goûters.

Dimanche 8 Avril

9h30 : départ de la course 5km • 10h15 : départ du 10 km, du semi-marathon et de la course anniversaire le relais 3 x 10 km = 30 km pour 30 ans • Equipes masculines, féminines, mixtes • Familles, amis, entreprises, associations-clubs.

Du 23 mars au 15 avril :

Une exposition temporaire à la maison des loisirs retracera « 30 ans de course à pied à Senlis ».

Infos : www.lasenlisoise.com. Inscription en ligne sur : www.KLIKEGO.com. - Page Facebook : La Senlis'Oise

Self défense - Krav Maga

Pour la journée internationale des droits de la femme, célébrée chaque année le 8 mars, l'association de Krav Maga (KMS60) organise gratuitement, de 19h à 21h30 au gymnase Yves Carlier, une soirée d'initiation au self défense réservée aux femmes. Débutantes ou pas, le stage est ouvert à toutes, à partir de 16 ans.

Inscription obligatoire au 06 46 84 04 12 ou sur le site : www.kms60.fr/contact.

Sport - Kiwanis

Courez la Serpentine au profit des enfants

Samedi 10 mars

Le Kiwanis Chantilly Creil Senlis invite les Senlisiens à participer à la course « la Serpentine ». Ses bénéfices sont destinés à des actions caritatives à destination des enfants du territoire de ce club service, très actif à Senlis. La course propose plusieurs distances : 1km - 1,5 km - 5km - 10 km à Chantilly et la démarche invite à la pratique d'un sport mais aussi à la solidarité !

Renseignement et inscription :

06 61 66 72 97 et www.klikego.com

Galerie Gilbert Dufois

Cédrick Vannier expose à la Galerie Dufois

La Galerie Dufois présente l'exposition personnelle de l'artiste Cédrick Vannier, intitulée « l'm pink ». En Chine, la couleur de l'amour est le rose, une couleur féminine très présente dans sa palette. Cédrick Vannier présente ses toutes dernières toiles, réalisées lors de sa résidence artistique en Chine, à Longzhou, ville à la fois traditionnelle et moderne.

Du samedi 17 mars au samedi 14 avril : Galerie Dufois Senlis 8 place Henri IV 03 44 60 03 48

Galerie ouverte : mardi, mercredi, vendredi, samedi, 10h à 12h et 15h à 19h, et sur rendez-vous.

La librairie « Le Verbe et l'Objet »

Le Festival « Hauts les livres »

Du 1er au 31 mars, les éditeurs régionaux s'invitent dans les librairies indépendantes et les médiathèques des Hauts-de-France : le festival « Hauts les Livres » sera à Senlis, à la librairie Le Verbe et l'Objet, les 10 et 24 mars.

Samedi 10 mars de 10h à 19h

Rencontre avec les éditions Le Rosier grim pant autour de leurs livres d'artistes. Présentation des ouvrages, lectures d'extraits de textes, dédicaces.

Samedi 24 mars à 17h

Présentation des éditions « Cours toujours » en présence de Dominique Brisson et rencontre avec Ella Balaert qui lira des extraits de son nouveau roman Petit bouton de nacre.

Informations sur : verbeetobjet.com ou sur place Librairie Verbe et Objet, 14 place Henri IV Senlis

Resto Concert

Soirées musicales culturelles chez Ma Nature

3 mars 20h-23h : Chanson du Brésil Thierry Monchey et Adriana Arnaud Guitare - Chant

10 mars 20h-23h : Variété française et internationale Kévin Bloquet & Faustine Musique Guitare Chant

17 mars 20h-23h : Soirée ambiance musicale Piano Bar avec les plus beaux thèmes Jazz, Classique et Variété Stéphane Calasante Piano Solo

24 mars 20h-23h : Jazz et Classique Masaé Gimbayashi et Fabrice Hélias Piano - Contrebasse

31 mars 20h-23h : Jazz soul Marina GRAF & Eric GOMBART Piano guitare voix.

La librairie Saint-Pierre

La Librairie Saint-Pierre reçoit de beaux auteurs



En l'espace de trois semaines, la librairie Saint Pierre aura le plaisir de recevoir les deux auteurs phare des Editions JC Lattès : Grégoire Delacourt et Delphine de Vigan !

23 mars de 18h à 20h

Grégoire Delacourt viendra à la rencontre des lecteurs senlisiens pour « La femme qui ne vieillissait pas », vendredi.

Mercredi 11 avril de 18h à 20h

Le 11, ce sera au tour de Delphine de Vigan, pour « les loyautés »
Librairie Saint Pierre - 1 Rue Saint-Pierre - 03 44 60 92 20 www.librairiesaintpierre.fr

Culture - Théâtre

Les Tréteaux de Saint-Rieul jouent « Les Fourberies de Scapin » de Molière

Dans cette pièce du grand Molière écrite en 1671, partez à Naples, où deux pères autoritaires (mais aussi avarés et lâches, entre autres qualités) enragent de découvrir le mariage de leurs fils respectifs, sans leur consentement paternel. Le pandard de Scapin, malicieux, rusé et fourbe, aura recours à 1000 stratagèmes et mensonges pour manipuler les pères et sauver les fils. Tout public.

Les 22, 23 et 24 mars à 20h30 et le 25 mars à 16h30 au Cinéma de Senlis

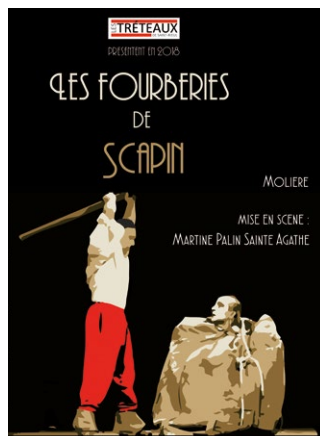
Contact : Martine Palin Sainte Agathe - 06 81 32 48 36 - m.psa@orange.fr

Tarifs : 15 € pour les adultes et 8 € pour les enfants de moins de 15 ans

Réservations : Office de Tourisme de Senlis (place du parvis Notre-Dame)

et au 06 87 69 89 87, du Lundi au Samedi de 10h à midi à partir du 5 mars 2018.

Ou par mail : duahcim@orange.fr et sur : www.treteauxsaintrieul.fr



Pays d'Art et d'Histoire

Senlis 1918-2018 : une mémoire en commun

2014 avait marqué le centenaire du martyre de Senlis, au début de la première Guerre Mondiale. 2018 marque la clôture du cycle de commémorations et le centenaire de l'armistice dans lequel notre territoire a joué un rôle particulier. En effet, c'est de Senlis, où se trouvait le Grand Quartier Général allié, que le Maréchal Foch est parti pour la clairière de Rethondes.

La Ville de Senlis, le Pays d'art et d'histoire et les partenaires associatifs impliqués dans les commémorations du centenaire, travaillent depuis cet automne sur un programme qui a reçu le Label « Centenaire 14-18 ». Celui-ci distingue les projets les plus innovants et les plus structurants, qui figureront sur le programme national officiel des commémorations.

Au fil d'expositions, de visites, de projections au cinéma de Senlis, plusieurs facettes de l'année 1918, de l'armistice et de la reconstruction seront ainsi explorées.



Appel aux souvenirs ! Dans le cadre de la préparation de ces commémorations, la ville de Senlis recherche des objets, lettres, photos, affiches ou même uniformes témoins de la Grande Guerre. Vos collections pourraient être exposées et valorisées dans le cadre des commémorations, et participer ainsi à la transmission de la mémoire du conflit. Bien entendu ces prêts seront strictement encadrés, conservés en sécurité et rendus dans leur intégrité.

Si vous souhaitez apporter votre participation, nous vous remercions de prendre contact avec le PAH avant le 13 avril 2018 à l'adresse suivante : pah@ville-senlis.fr.

Société d'Histoire et d'Archéologie

Les conférences de la Société d'histoire et d'Archéologie de Senlis

Samedi 17 mars à 15h :

Senlis médiéval, nouvelles découvertes historiques et architecturales : La Porte de Paris, le Château royal, les caves...

La visite critique d'édifices privés ou publics jusqu'alors peu visibles, l'étude des archives et des publications anciennes, l'étude systématique des plans et des gravures nous ont permis, cette année encore, de faire des découvertes inédites sur le patrimoine architectural médiéval et Renaissance de Senlis.

Ainsi, il est possible de mieux décrire, restituer et comprendre le rempart ouest de Senlis, le bastion et la porte de Paris, les anciennes prisons et les salles royales impasse Baumé ou les caves médiévales du centre-ville.



Photo : © Delecluse-Tilliard

Conférence donnée par Gilles Bodin, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis et par Jean-Marc Popineau, docteur en histoire médiévale, vice-président, samedi 17 mars 2018, 15 h, Centre de Rencontres, 4ter route de Creil à Senlis.

Entrée libre et gratuite (possibilité d'adhérer sur place).

Renseignements - adhésions : 06 03 35 06 00 et mail : contact@archeologie-senlis.fr.

Suivez-nous sur facebook.com/archeologie.senlis

Musique et Patrimoine

Senlis : « St Patrick's day ! »

Samedi 17 mars à 20h30

Avec Sinead Finnegan, Kevin Sewell, James Finnegan, et Shane O'Connell.

Les concerts ont lieu dans la salle du Réfectoire (datant des années 1660) de l'ancienne abbaye Saint Vincent. **Tarifs : 15 €, et 5 € pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi et RSA. Billets à l'Office du Tourisme et à la librairie Saint-Pierre. musiqueetpatrimoineasenlis@gmail.com - www.musiqueetpatrimoine.e-monsite.com**

Facebook : Musique et Patrimoine à Senlis - Instagram : muspatsls

Haute Bièvre :

« Musique Sacrée Baroque et Viennoise »

Vendredi 23 mars à 20h30

L'Association Musique et Patrimoine en Haute Bièvre organise à Senlis un concert « Musique Sacrée Baroque et Viennoise » à la Cathédrale Notre-Dame. Lors de ce concert, Stéphane Rullière, violon et Daniel Dato, alto interpréteront des œuvres de Bach, Mozart, Schubert, Vivaldi et Massenet. **Cathédrale Notre Dame - tarifs : 20€ et réduit : 15 €.** Réservations au 06 07 79 19 53 et sur www.musique-patrimoine-hb.fr

Office de Tourisme

Atelier pour enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances d'hiver

Judi 8 mars à 14h30 :

« Mosaïque créative »

La conférencière propose aux enfants de créer un objet géométrique original avec des bouchons de liège pour fabriquer une mosaïque créative.

Renseignements pratiques : tarif par atelier : 9,60€ par enfant. Inscription obligatoire. Attention l'atelier est annulé s'il y a moins de 10 inscrits. Départ et billets à l'Office de Tourisme.

Dimanche 18 mars à 15h :

Visite guidée : « Les femmes à Senlis, une autre histoire de la ville »

Qu'elles s'appellent Adélaïde, Anne ou Séraphine, nombre de femmes ont joué un rôle déterminant dans l'Histoire de Senlis. Partez à la rencontre de femmes qui ont vécu à Senlis ou y sont seulement passées. Reines, passionnaries, artistes peintres ou destins brisés, elles ont toutes marqué l'Histoire de la ville, qu'elles soient ou non passées à la postérité.

Renseignements pratiques : Réservation conseillée (nombre de places limité).

Billet et départ de l'Office de Tourisme. Tarif unique : 9 euros par personne.

Nouveauté :

L'Office de Tourisme a édité un flyer pour la promotion de la ville et de la Communauté de communes avec un contenu en « Réalité Augmentée ». Il suffit de scanner le recto du flyer avec un smartphone et grâce à l'application gratuite « SnapPress », apparaîtra la vidéo réalisée par drone sur Senlis. A partir du flyer, il sera possible aussi de se connecter directement à la page Facebook, au compte Instagram ou à la chaîne YouTube, ainsi que de envoyer un mail ou appeler l'Office. 50 000 exemplaires de ce flyer seront diffusés pour la saison dans les gares, les aéroports, les hôtels et les Offices de Tourisme de l'Oise et de la région parisienne.

Toute l'année : Le rallye des Médailles !

Suivez les pas d'Hugues Capet dans la ville grâce aux clous qui vous conduiront aux panneaux thématiques du nouveau circuit d'interprétation du Patrimoine.

Recherchez les indices qui vous permettront de répondre aux questions et aux QCM, de déchiffrer les rébus, de trouver les différences, de retrouver les bonnes photos et de démêler le « Vrai du Faux »... en lisant ces panneaux !

Partez à la chasse au trésor pour trouver toutes les médailles cachées dans l'environnement des panneaux... Si vous faites un « sans-faute », vous gagnerez votre propre médaille.

Rallye à retirer à l'Office de Tourisme : 1,50€ l'unité.

Renseignement : 03.44.53.06.40 ou contact@senlis-tourisme.fr



19^e Salon du Jardin de Senlis

Exposants de végétaux et objets pour le jardin, conférences, animations, gastronomie... rendez-vous au Quartier Orderner pour cette 19^e édition.

Les 23, 24 et 25 mars, 6-8 rue des Jardiniers à Senlis
Entrée 3€ (gratuit -18 ans) parking gratuit

Saint-Fiacre 2018

Appel à documents et à souvenirs

Les 5, 6 et 7 octobre 2018, Senlis sera le cadre des fêtes internationales Saint-Fiacre et accueillera les délégations françaises et européennes, sous le patronage du saint irlandais, venu sur le continent au VII^e s. dans la tradition missionnaire de saint Colomban, et honoré comme le protecteur des



jardiniers. Le samedi 6 octobre se dérouleront les cérémonies religieuses et civiles, dans la cathédrale et la ville revêtues de végétaux et de fleurs. Toute la cité sera en fête.

Senlis a été choisi par le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre pour organiser ces festivités solennelles, parce qu'en son sein existe une confrérie Saint-Fiacre qui, d'origine ancienne, a su surmonter les malheurs des temps et renaître après plusieurs interruptions. Chaque année au début du mois de septembre, en célébrant fidèlement son saint patron, elle rend hommage au métier de jardinier.

Afin de mieux faire connaître aux Senlisiens l'histoire de la Saint-Fiacre, le Comité des Fêtes internationales Saint Fiacre fait appel aux institutions, aux associations et à toutes les personnes qui

posséderaient des documents (ouvrages, articles de journaux, affiches, feuillets, photos), ou qui auraient, eux-mêmes ou leurs proches, gardé le souvenir des fêtes d'autrefois.

Merci d'en informer le Comité des fêtes internationales Saint-Fiacre - Senlis 2018 :
Nicole Picart, 03 44 53 74 50, picart.nicole@gmail.com

Le cinéma de Senlis a un site : www.cinesenlis.com, qui complète la page Facebook déjà très active. Retrouvez donc tous les événements cinéma, actualités, programmes, tarifs et le + : réservation en ligne sur tous les événements du cinéma !



03 44 60 87 17



CINÉ CONTE MUSICAL
Samedi 10 mars à 16h

Projection du film « L'étrange Forêt de Bert et Josephine ».

Il s'agit d'une création originale et acoustique du conteur et musicien Benoit Bruhnes de la compagnie Balbibus.

Soirée Opéra

Lundi 12 mars à 19h30

La Bohème de Giacomo Puccini

Opéra en 4 actes ; Mise en scène :

Franco Zeffirelli ; Direction musicale Marco Armiliato

Opéra en italien sous-titré en français. Avec Sonya Yoncheva (Mimi), Susanna Phillips (Musetta), Michael Fabiano (Rodolfo), Lucas Meachem (Marcello), Alexey Lavrov (Schaunard), Matthew Rose (Colline), Paul Plishka (Benoit/Alcindoro)

Dans le Paris du XIX^{ème} siècle, c'est le coup de foudre entre Rodolfo et Mimì, tous deux sans le sou. Alors que Mimì est petit à petit rongée par la maladie, Rodolfo veut la quitter dans l'espoir qu'elle prenne un nouvel amant riche qui lui permettra de vivre. Les nouvelles personnalités montantes du Met se réunissent pour donner vie une fois encore à la célèbre production de Franco Zeffirelli. La Bulgare Sonya Yoncheva et l'Américain Michael Fabiano interpréteront les amants maudits Mimì et Rodolfo, un duo qui assurera de raviver le drame et le lyrisme de la partition de Puccini.

Tarifs « Opéra » : Plein tarif : 20€

Tarif « adhérents » : 15€ - Moins de 26 ans : 8€

Soirées Écran total



Etonnez-vous, cultivez-vous, amusez-vous, venez partager des émotions et revisiter des films cultes en compagnie d'autres amoureux du cinéma !

Du Nouveau dans votre cinéma :

Les séances « Écran total » deviennent hebdomadaires : tous les lundis à 18h30. Proposées au cinéma depuis avril 2011 par un groupe de cinéphiles

passionnés, membres de l'association Salle Jeanne d'Arc, ces séances correspondent à l'activité « ciné-club » du cinéma, prévue par la convention d'objectifs établie entre la municipalité et le cinéma.

Elles sont toujours précédées d'une courte présentation qui met en perspective l'œuvre projetée. Chaque fois que possible, une discussion est organisée après la projection autour d'un pot convivial dans le hall du cinéma. Ces séances viennent enrichir la programmation du cinéma. L'objectif est de projeter des films pour tous publics, en balayant tous les styles, tous les horizons et guidé seulement par la qualité cinématographique et esthétique du film.

5 mars : « Goupi mains rouges » (1943) de J. Becker

19 mars : « la collectionneuse » (1967) d'E. Rohmer

26 mars : « Ni Juge Ni soumise » de Jean Libon et Yves Hinant

Mars 2018

JUSQU'À JUIN

Bibliothèque Municipale, **Comité de lecture jeunesse & Prix littéraire jeunesse**, Bibliothèque

JUSQU'À MAI

Bibliothèque Municipale, **Prix littéraire ados**, Bibliothèque / CDI collèges et lycées de Senlis

BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association Familiale de Senlis a le regret de vous annoncer qu'il n'y aura pas de « Bourse aux vêtements 2018 » Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : boursevetements.senlis@gmail.com

JEUDI 1^{ER} MARS

Musées de Senlis, « **Visite-atelier jeune public Les quatre saisons** », Musée d'Art et d'Archéologie, 10h30 et 14h30

DU JEUDI 1^{ER} AU SAMEDI 3 MARS

Bibliothèque Municipale, **Animation Héros Populaires**, Bibliothèque Expo, ateliers, 14h30 à 16h

DU JEUDI 1^{ER} AU SAMEDI 31 MARS

Bibliothèque Municipale, **Tout un p'tit monde**, Bibliothèque, Expo

DU JEUDI 1^{ER} AU DIMANCHE 18 MARS

Bibliothèque Municipale, **Le printemps des poètes : Apollinaire, centenaire de sa mort**, Bibliothèque

DU JEUDI 1^{ER} AU JEUDI 31 MAI

Musées de Senlis, « **L'objet de la saison, d'après Nicolas Poussin, Les quatre saisons, gravures de Jean Audran, Jean Pesne et Gérard Audran** », Musée d'Art et d'Archéologie, de 10h à 13h et de 14h à 18h

VENDREDI 2 MARS

Musées de Senlis, **Contes en famille « Contes d'Afrique »**, Musée des Spahis, 11h

Musées de Senlis, **LES RENDEZ-VOUS DE MIDI « Fontainebleau, gros gibiers et grands souverains »**, Musée de la Venerie, 12h

Musées de Senlis, **Goûter l'art ou l'art du goûter, « T'as pas l'art dans ton assiette »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 15h30

LES 3, 10, 17, 24 ET 31 MARS

Restaurant Ma Nature, **Soirées musicales et culturelles**, 9 place Henri IV

MERCREDI 7 MARS

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public « Visite fabuleuse »**, Musée de la Venerie, 14h30

Rotary, **Club Emploi Cadres**, (voir page 8)

DU MERCREDI 7 AU SAMEDI 31 MARS

Bibliothèque Municipale, **Exposition « Les femmes dans la société »** Bibliothèque, Horaires d'ouverture

JEUDI 8 MARS

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public jeune public « C'est le bouquet ! »** Musée d'Art et d'Archéologie, 10h30 et 14h30

Office de Tourisme, **Atelier pour enfants de 7 à 12 ans : « Mosaïque créative »**, sur inscription, 14h30

KMS60 Self-défense, **Krav Maga**, Gymnase Yves Carlier, sur inscription, 19h-21h30

SAMEDI 10 MARS

Rugby Club, **Loto**, salle de l'Obélisque

Bibliothèque Municipale, **Après-midi jeux de société**, Bibliothèque

Bibliothèque Municipale, **Ateliers d'écriture : groupe « découverte »**, Bibliothèque, Inscription obligatoire, 14h30 à 17h

Kiwanis, **Courez la Serpentine au profit des enfants**, www.klikego.com

Librairie Le Verbe et l'Objet, **Festival « Hauts les livres » avec les éditions Le Rosier**, 14 place Henri IV

DU SAMEDI 10 AU DIMANCHE 11 MARS

Club d'Aikido de Senlis, **Stage national (avec Maître Blaize - 7^{ème} dan de l'aïkikai de Tokyo)**, Salle de judo complexe sportif des 3 arches, contact 06 08 74 09 32, samedi 13h-19h30? dimanche 9h-19h

Association Philatélique, **Fête du timbre 50 ans**, Espace Saint-Pierre, 10h-18h

Club senlisien d'éducation canine, **Canicross**, gymnase Hugues Capet

MERCREDI 14 MARS

Musées de Senlis, **RACONT'ARTS « Eloge de la mouche »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 12h

DU JEUDI 15 AU VENDREDI 16 MARS

Musées de Senlis, **Les jeudis de l'art « Beauté et laideur »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 14h30

VENDREDI 16 MARS

Ville de Senlis, **Concours d'écriture, et animation jazz et musiques actuelles**, Salle Obélisque, 18h30-21h

GHPSO, **Journée Nationale du Sommeil**, Hall de l'Hôpital de Senlis, 11h-13h

SAMEDI 17 MARS

Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, **conférence**, salle de l'Obélisque, 15h

Musique et Patrimoine, **Irish St Patrick !**, Ancienne Abbaye St-Vincent, 20h30

Service jeunesse, **Animation découverte des « escapes games »**, Centre de loisirs de l'Argilière, 10h-22h (voir page 6)

Basket-ball Senlis, **Match Poussin 1 Senlis VS Sud Basket Oise**, Gymnase Y. Carlier, 12h

Basket-ball Senlis, **Match Minime Fille Senlis VS Margny-les-Compiègne**, Gymnase Y. Carlier, 16h

USMS, **Match N3 Senlis VS Amiens**, Stade de football, avenue de Creil, 18h

Basket-ball Senlis, **Match Senior B Senlis VS B.C. Vexin-Thelle**, Gymnase Y. Carlier, 20h30

DU SAMEDI 17 MARS AU 14 AVRIL

Galerie Gilbert Dufois, **Exposition Cédric Vannier**, 8 place Henri IV

DIMANCHE 18 MARS

Basket-ball Senlis, **Match Senior C Senlis VS Saint-Léger**, Gymnase Y. Carlier, 10h30

Rugby club, **Match seniors Senlis VS Puteaux**, Stade de rugby avenue de Reims, 15h

Office de Tourisme, **Visite guidée : « Les femmes à Senlis, une autre histoire de la Ville »**, sur réservation

JEUDI 22 MARS

Club de bridge de Senlis, **Tournoi campagnard**, Salle de l'Obélisque

VENDREDI 23 MARS

Musique et Patrimoine de Haute-Bievre, « **Musique Sacrée Baroque et Viennoise** », Cathédrale, 20h30

Librairie Saint-Pierre, **Rencontre avec Grégoire Delacourt pour « La femme qui ne vieillissait pas »**, 1 rue Saint-Pierre

DU JEUDI 22 AU DIMANCHE 25 MARS

Les tréteaux de Saint-Rieul, **Spectacle « les Fourberies de Scapin »**, Cinéma de Senlis

Confrérie Saint-Fiacre, **19^{ème} « Salon du jardin »** quartier Ordener

VENDREDI 23 MARS

Musique et Patrimoine de Haute-Bievre, « **Musique Sacrée Baroque et Viennoise** », Cathédrale, 20h30

SAMEDI 24 MARS

Bibliothèque municipale, **Débat « Les femmes dans la société »**, Bibliothèque, 15h

Lycée Amyot d'Inville, **Journées Portes Ouvertes**

Librairie Le Verbe et l'Objet, **Festival « Hauts les livres » avec les éditions Cours toujours, D. Brisson & Ella Balaert**, 14 place Henri IV

DIMANCHE 25 MARS

Tea For Two, **Thé dansant**, salle Obélisque, 10h-21h

Rugby club, **Match Cadets Senlis VS Courbevoie**, Stade de rugby avenue de Reims, 10h

Rugby club, **Match Seniors Senlis VS Val d'Orge**, Stade de rugby avenue de Reims, 15h

Cercle d'échecs de Senlis, **Finale régionale Hauts-de-France de la coupe dite « coupe Loubatière »**, salle polyvalente de Brichebay, 9h-19h

MERCREDI 28 MARS

Athlétic Futsal Club, **Match coupe de France**, Gym. Fontaine des Prés, 20h

JEUDI 29 MARS

Boite à son et image, **diffusion de courts et moyens métrages**, Cinéma, 9h30-23h30

SAMEDI 31 MARS

Basketball Senlis, **Match Poussin 1 Senlis VS Chantilly**, Gym. Y. Carlier, 12h

Avril 2018

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

Basketball Senlis, **Match Senior B Senlis VS Gouvieux**, Gym. Yves Carlier, 15h30

La Vallière, **Chasse aux œufs de Pâques**, Place Jean Davidsen, 10h

LUNDI 2 AVRIL

Amicale pétanque, **Concours de pétanque**, boulodrome de Bon-Secours

DU MARDI 3 AU SAMEDI 28 AVRIL

Bibliothèque Municipale, **Techniques du 9^{ème} art**, Bibliothèque

MERCREDI 4 AVRIL

Etablissement Français du Sang, **Collecte de sang**, salle de l'Obélisque, 14h-19h

DU JEUDI 5 AU DIMANCHE 8 AVRIL

Ville de Senlis, **Festival « Senlis fait son théâtre »**, prieuré Saint-Maurice, bibliothèque, musées, parc du château royal rues et commerces du centre-ville...

VENDREDI 6 AVRIL

Musées de Senlis, **les rendez-vous de midi « La couleur des sentiments »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 12h

DU VENDREDI 6 AU SAMEDI 7 AVRIL

Yoga Energie harmonie, **Activité de bols de cristal et chants vocaux**, centre de rencontre de Brichebay salle 101, Vendredi 14h-21h30 & Samedi 9h-21h30

SAMEDI 7 AVRIL

Athlétic Futsal Club, **Match Senlis VS Compiègne**, Gym. F. Des Prés, 16h

USMS, **Match N3 Senlis VS Maubeuge**, Stade de football, route de Creil, 18h

Basketball Senlis, **Match Poussin 1 Senlis VS Montataire**, Gym. F. Des Prés, 12h

Bibliothèque Municipale, **Rendez-vous lecture**, Bibliothèque, 10h30-12h

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AVRIL

La Sauvegarde de Senlis, **Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)**, Espace Saint-Pierre

Senlis Athlé, **La Senlis Oise 30 ans**, www.lasenlisoise.com

DIMANCHE 8 AVRIL

Cercle d'échecs de Senlis, **Championnat Interclubs**, salle Clemenceau, 13h-20h

Senlis Athlé, **La Senlis Oise (30ans)**, vélodrome et gymnase Y. Carlier, 9h

Rugby club, **Match Cadets Senlis VS Puc**, Stade de rugby avenue de Reims, 10h

Musique et patrimoine, **L'Opéra Italien entre hommes**, ancienne Abbaye Saint-Vincent, 17h

RETROUVEZ L'AGENDA EN LIGNE SUR LE SITE : WWW.VILLE-DE-SENLIS OU FLASHEZ CE QR-CODE



Senlis Alternative SENLIS PRÉPARE L'AVENIR DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Nous avons toujours eu pour volonté de coopérer avec les intercommunalités voisines et de travailler à l'indispensable évolution de notre Communauté de Communes, qu'il est vital de consolider et d'élargir afin de lui donner une surface territoriale et financière à la mesure des compétences qui lui reviennent.

Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), les élus communautaires senlisiens avaient été reçus par le Préfet dès 2012 et avaient déjà défendu le projet d'un rassemblement entre la Communauté de communes des Trois Forêts (CC3F), la communauté de communes Cœur Sud Oise (CCSSO), la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) et la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne (CCAC). Pascale Loiseleur avait milité en faveur de la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Des contacts, des échanges et des partenariats se sont noués progressivement avec les autres communes proches, autour de projets très concrets comme la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire », la restructuration de la base aérienne de Creil qui concerne quatre communautés de communes impactées, ou plus récemment le rapprochement des offices de tourisme de Senlis et Chantilly impulsé par leurs maires respectifs. Ils ont ainsi marqué leur volonté de développer des projets autour du tourisme et de la culture.

Sous la présidence de Pascale Loiseleur, la CC3Forêts, entre 2014 et 2017, a entrepris des démarches vers l'Aire cantilienne, la CCPOH et la Communauté de communes du Pays de Valois, précisément afin d'examiner les possibilités d'élargissement et d'en préparer les conditions. Le conseil communautaire avait également lancé une étude d'opportunité sur une éventuelle fusion entre la CC3F et la CCPOH.

Le développement de l'intercommunalité doit donc être effectué sur une volonté commune de se réunir autour d'un bassin de vie et d'emploi, de s'engager sur des projets de développement économique et touristique, de création d'emploi et de développement des transports, sur un territoire géographiquement cohérent.

Il est d'autant plus urgent de travailler sur l'avenir de notre territoire que la nouvelle gouvernance de la CCSSO nous envoie des signaux négatifs, notamment l'absence de définition d'une politique de développement économique. C'est le cas par exemple pour le quartier Ordener et les entreprises qui y sont accueillies – représentant 200 emplois – aujourd'hui délaissées par la CCSSO. Nous ne pouvons également que nous inquiéter des nombreuses subventions qui risquent d'être perdues : au titre du Plan Local de Redynamisation (PLR) et des Investissements territoriaux intégrés (ITI) pour le bâtiment 1 (bio-business center) et au titre du CRSD (Contrat de Redynamisation des Sites de la Défense) pour le bâtiment 20 (démonstrateur). L'État a d'ores et déjà fait remarquer que cette subvention pourrait être réaffectée aux communautés de communes voisines.

Pascale Loiseleur, qui a déjà échangé avec François Deshayes, Président de l'Aire cantilienne, et Christian Massaux, Président de la CCPOH, participera le 16 mars prochain à la préfecture à la réunion du groupe de travail exploratoire relatif à l'évolution de l'intercommunalité dans le Sud de l'Oise. Dans les semaines qui viennent, les élus de la majorité de Senlis vont ainsi multiplier les réunions de travail avec les élus et les autorités de l'État afin d'être force de proposition et d'assurer l'avenir de l'intercommunalité dans le Sud de l'Oise.

Les élus de la majorité senlisienne œuvrent en ce sens depuis 6 ans en travaillant sur l'élargissement de la communauté de communes afin aussi de continuer à garantir un service public de qualité et adapté aux besoins des habitants dans un contexte économique difficile.

Senlis Alternative

Annie Bazireau - Patrick Bijéard - Grégoire Boissenot - Julie Bongiovanni - Virginie Cornu
Benoît Curtil - Marc Delloye - Jean-Louis Deroode - Isabelle Gorse-Caillou - Daniel Guedras
Sylvain Lefevre - Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Philippe L'hégoal'ch - Michèle Mullier
Martine Palin Sainte Agathe - Francis Pruche - Marie-Christine Robert - Elisabeth Sibille

Aimer Senlis QUAND LA DÉMOCRATIE REPREND SES DROITS...

Lundi 8 janvier dernier s'est déroulée l'élection du nouveau Président de la communauté de communes, de ses vice-présidents et des membres du bureau. Nous tenons tout d'abord à féliciter tous ces élus et membres et leur souhaiter toute la réussite que notre territoire mérite.

Le discours du Président, Philippe CHARRIER fut très clair et sans ambiguïté, l'esprit qui doit animer cette entité est l'envie de travailler ensemble, dans un esprit visionnaire, constructif, dépassionné de toutes rancœurs politiques, et ce dans l'intérêt de tous les habitants, en respectant les spécificités de chaque commune.

La seule ombre au tableau lors de cette soirée d'élection fut l'attitude totalement irrespectueuse et anti-démocratique de Madame LOISELEUR et de ses acolytes. Madame LOISELEUR n'ayant pas obtenu la deuxième vice-présidence a décidé de quitter la salle accompagnée de son équipe, n'attendant pas la fin de la réunion et refusant de participer au vote des sept autres vice-présidents et membres du bureau.

Au préalable, elle voulait imposer qu'aucun membre de son opposition ne puisse entrer au bureau... Elle invoque un putsch politique mené contre la ville de Senlis, qui « serait évincée ». En réalité, il ne s'agit simplement que de l'éviction de Madame LOISELEUR en personne et de ses méthodes despotiques de gouvernance. Elle allègue également que Senlis ville phare n'est plus représentée à sa juste valeur au sein de cette institution.

Mensonge ou manipulation politique ?

Senlis n'a jamais compté autant de représentants, cinq membres sur quinze ! En font partie : Véronique PRUVOST-BITAR (4ème vice-présidente), Nathalie LEBAS (6ème vice-présidente), Maurice CLERGOT (membre du bureau), Sophie RAYNAL (membre du bureau) et Luc PESSE (membre du bureau). Sauf que ces représentants se trouvent être dans le camp de son opposition... Et c'est là que le bât blesse...

Nombre de dossiers importants et structurants qui étaient à l'origine de la compétence des communes se trouvent être dorénavant, et ce compte tenu de la Loi NOTRe du 17 août 2015 de la compétence des communautés de communes.

C'est donc la double peine pour Madame LOISELEUR, non seulement elle n'obtient pas de poste de vice-présidence mais de surcroît, les gros dossiers lui échappent pour être menés pour partie par son opposition !

Certains dossiers communaux sur lesquels pesaient la plus grande inertie vont maintenant pouvoir avancer, car portés par des personnes dont le seul objectif est l'intérêt communautaire.

Madame LOISELEUR ne digérant pas sa défaite a annoncé leurs de ses vœux, que Senlis ne pouvait rester dans cette communauté de communes et qu'elle demandait au Préfet l'autorisation d'en sortir. Si les enjeux de territoire n'étaient pas si importants, nous pourrions en rire ! Partir pour aller où ? Avec qui ? Pour faire quoi ?

N'oublions pas que ces quinze membres sont le fruit d'une élection démocratique et non d'un adoubement, n'en déplaise à Madame LOISELEUR.

Alors soyons confiants pour notre territoire et notre ville et adoptons la philosophie d'Henry FORD.

« **Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite** ».

Joëlle HULI
Marie PRIN
Luc PESSE

Allez Senlis QUEL AVENIR ? OÙ VA-T-ON ?

Le conseil municipal du 1^{er} février 2018 fut principalement consacré au Débat d'Orientation Budgétaire. Pour qu'il ne reste pas un exercice de pure forme, il convient de se poser avant le vote du budget 2018 la question d'une part des ressources financières de la commune en baisse constante, d'autre part des projets structurants pour les années à venir.

La loi NOTRe en 2015 a considérablement modifié les compétences des uns et des autres et beaucoup ont été transférées de la commune à la communauté de communes : développement économique, tourisme, etc.

Or la situation de conflit entretenue par l'équipe de Mme Loiseleur vis-à-vis de Senlis Sud Oise ne va pas dans le sens de la construction d'un avenir radieux pour les Senlisiens. Poser comme condition préalable à son élection au bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise (CCSSO) qu'aucun élu de l'opposition senlisienne ne siège avec elle dans cette instance, était-ce démocratique ? En tous cas, cela lui a coûté sa place dans cet exécutif. Depuis, elle a choisi, avec l'ensemble des membres de son équipe municipale, de ne plus siéger ni au conseil communautaire, ni dans les commissions de travail de la communauté de communes, ni même à la CLECT, commission au sein de laquelle se décide la répartition des charges financières entre la ville et la communauté de communes.

Au-delà de querelles qualifiées par Madame la Maire de politiciennes pour masquer son dépit de ce nouvel échec électoral personnel, Allez Senlis répète que la ville et la communauté de communes sont obligées à vivre ensemble. L'avenir de notre bassin de vie ne peut se faire sans sa ville-centre, de même que Senlis ne peut décider seule pour l'ensemble des communes de la CCSSO.

Ce n'est pas en refusant la discussion avec les nouveaux dirigeants de la CCSSO par la pratique de la politique de la chaise vide aux séances communautaires que les dossiers vont avancer. Nous emprunterons la tournure à Bossuet : rions de Madame Loiseleur qui déplore les effets dont elle chérit les causes ! Peu importe les circonstances d'élection des exécutifs, ceux-ci sont légitimes et doivent travailler ensemble : sans cela quel avenir pour nos territoires ?

Où va-t-on ? Où Madame Loiseleur veut-elle nous emmener ? Vers davantage de déclin démographique et économique ? Vers davantage de perte d'influence administrative et sociale (départ de la sous-préfecture, du tribunal, de certains services de l'hôpital) ? Allez Senlis ne peut se faire sans sa ville-centre, de même que tous travaillent pour le bien de nos territoires et de leur population sans esprit partisan.

Le jour venu, les électeurs jugeront. Mais il reste encore deux ans de mandat à Madame Loiseleur et ce qu'il reste de son équipe. A eux de montrer aux Senlisiens, au delà des discours, qu'ils ne sont pas déjà en campagne pour un troisième mandat mais bien au travail, au service de nos concitoyens.

Groupe Allez Senlis

Pierre Fleury fleury.p@ville-senlis.fr
Sandrine Aunos aunos.s@ville-senlis.fr
Bertrand Dubreucq-Perus dubreucq-perus.b@ville-senlis.fr
Sophie Reynal reynal.s@ville-senlis.fr

Pour anticiper la baisse de fréquence de Senlis Ensemble que l'équipe municipale ne souhaite plus publier qu'un mois sur deux, nous vous invitons à rejoindre notre nouvelle page Facebook <https://www.facebook.com/AllezSenlis/> ainsi que notre fil twitter <https://twitter.com/AllezSenlis> pour continuer à suivre le travail de nos élus, que vous pouvez contacter directement si vous avez des remarques ou questions.



MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80 - Fax : 03 44 32 00 32

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
- Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
- Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h.

© Sources des images

Ville de Senlis - Studio Bruno Cohen
Adobe Stock : Francois (couverture) & mobilise248

POUR DEVENIR ANNONCEUR

contactez : LVC Communication au 06 11 59 05 32

Points de diffusion du Senlis Ensemble : Le bulletin municipal est diffusé en boîtes aux lettres, en mairie, dans les sites municipaux accueillant du public ainsi que chez certains commerçants et cabinets médicaux, et sur : www.ville-senlis.fr / Kiosque

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Conciliateur de justice	06 10 81 30 26
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 60 87 17
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.



Regrets...

VERNARCKT Philippe	01/01/2018
DUFOUR Vve ACCOLEY Gisèle	03/01/2018
VERT Roger	05/01/2018
RADANOVIC Milan	07/01/2018
MONIN Vve WAMBRE Marthe	10/01/2018
NÉNING Gabriel	25/01/2018
DENIS Jean-Claude	28/01/2018
HEURION Vve TROTIN Irène	31/01/2018

PRÉVOYANCE

VOTRE
**CONTRAT
OBSÈQUES**
PERSONNALISÉ

Pour **4€*/mois**



Ets SANTILLY
De père en fils depuis 1937
www.santilly.com

60300 SENLIS - 7 place Henri IV - 03 44 25 60 60
RCS Compiègne 814 732 335 Hab. 2016.60.02 - Orias 1600112

60500 CHANTILLY - 91 rue du Connétable - 03 44 58 60 60
Hab. 2016.60.03 - Orias 1600112

PANTIN - AUBERVILLIERS - DRANCY - GOUSSAINVILLE - VILLENEUVE-LA-GARENNE - PARIS 18^e

* Vous avez 40 ans, votre contrat obsèques pour 4 € TTC par mois, payable trimestriellement par prélèvement de 12 €, en viager, pour un capital de 1370,59 € sans assistance rapatriement. A cette cotisation, s'ajoutent les frais de dossier (se référant aux frais d'intermédiation sur le bulletin de souscription), payables à la souscription. Tarif en vigueur au 16/11/2017. Le montant à prévoir est déterminé par les prestations choisies. Les formules obsèques entrent dans le cadre de l'assurance sur la vie et obéissent à des règles définies dans le code des assurances. Nos contrats combinent la prise en charge du financement par l'assureur et le contrat de prestations funéraires, avec devis au préalable, garantissant l'organisation des obsèques par nos soins. Visuel non contractuel. Image utilisée sous licence de shutterstock.com. N° Orias Senlis et Chantilly 1600112

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
François Rouzé
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SENLIS

Appartement de type F2 d'une surface de 43m² comprenant entrée avec placard, séjour avec balcon, cuisine équipée et aménagée, chambre et salle de bains avec WC. Cave en sous-sol.
DPE : D216 / GES : E51

Prix 149.000 €



AUMONT EN HALATTE

Maison indépendante sur sous-sol total comprenant entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, 1 bureau, salle de bains et salle de douche. Placards. Garage 1VL. Jardin sud de 930m².
DPE : D202 / GES : E43

Prix : 325.500 €



TOUT PROCHE SENLIS

Maison contemporaine avec beaux volumes comprenant entrée, séjour double, cheminée, baies vitrées donnant sur jardin, cuisine équipée et aménagée, chambre, lingerie, 4 chbres, bureau, Sdb et Sdd, dressing. Nombreux placards. Sous-sol partiel. Garage 2VL. Jardin plein sud de 1.500m² avec piscine. DPE : D172 / GES : B8

Prix : 598.000 €



SENLIS

Beaucoup de charme pour cet appartement avec belle terrasse privative comprenant cuisine équipée et aménagée, grande pièce à vivre, salle de douche. DPE : D195 / GES : B6

Prix : 136.500 €

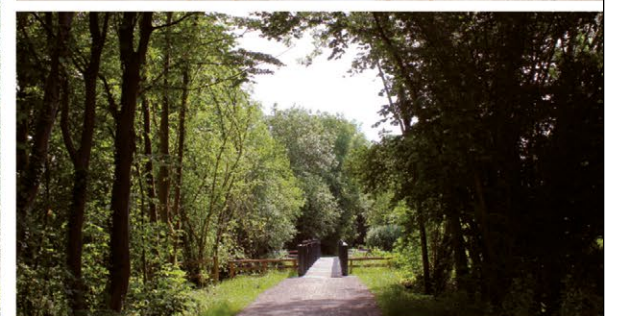
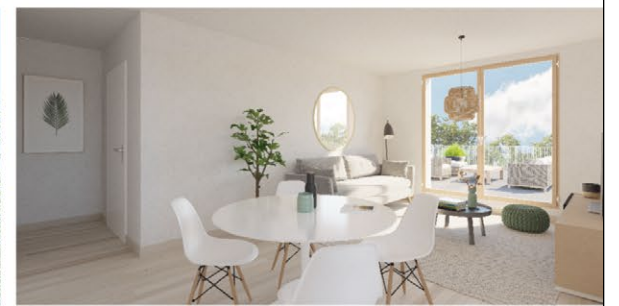
*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr
2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS
www.daudruy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



1^{ère} PHASE DE L'ÉCOQUARTIER DE SENLIS Devenez propriétaire dans un cadre exceptionnel du T2 au T5.

Les Jardins BRUNEHAUT
Habiter la voie verte



BUREAU DE VENTE PLACE DE LA GARE, OUVERT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI DE 14H à 18H

À seulement 4 minutes à pied du centre-ville de Senlis, Les Jardins Brunehaut est un programme de 117 logements bioclimatiques idéalement situé sur la voie verte, au coeur du nouvel écoquartier.

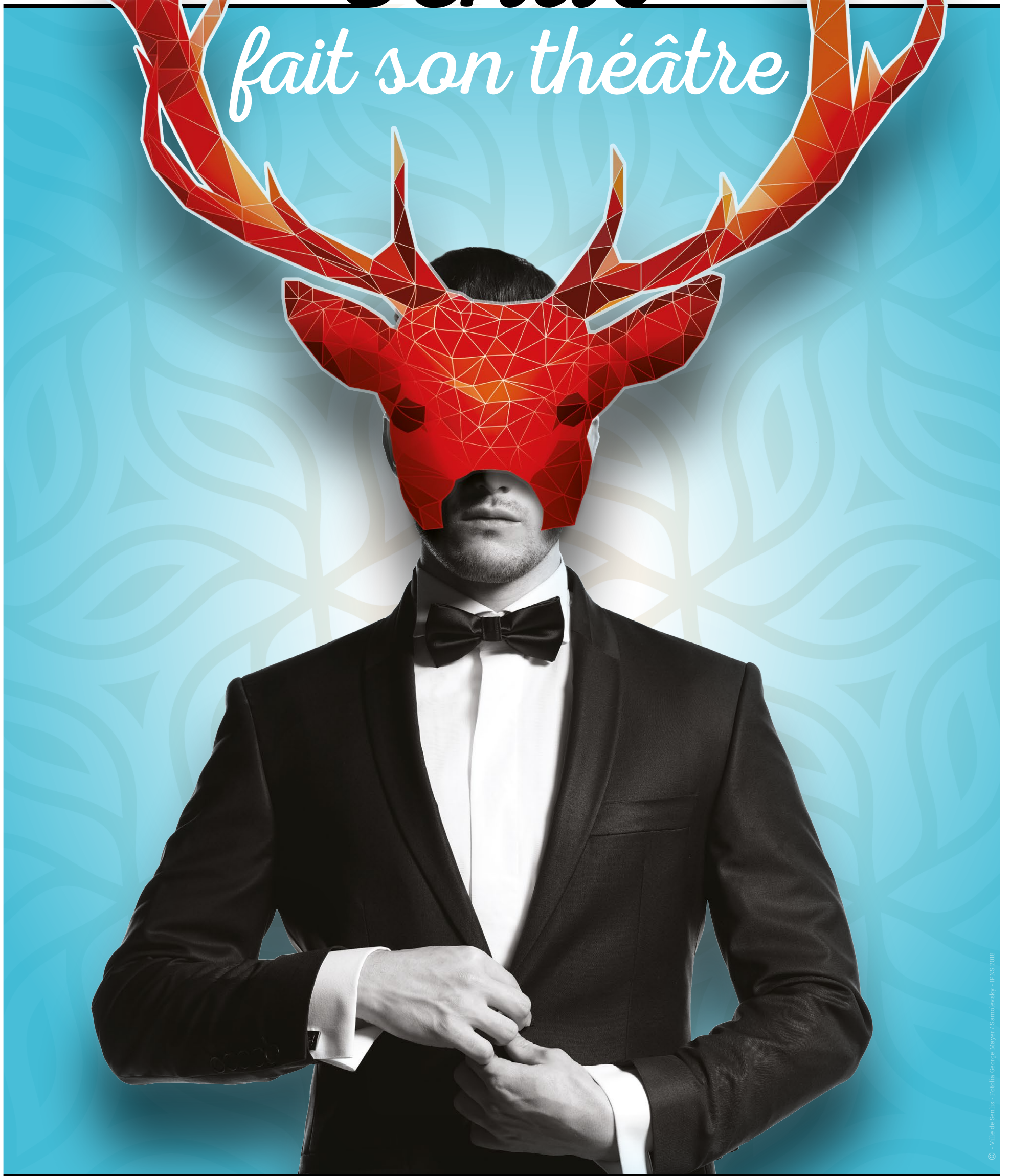
AUBARNE
Promotion immobilière

03 44 53 95 35
www.aubarne.fr - contact@aubarne.fr



Du 5 au 8 **Senlis** avril 2018

fait son théâtre



© - Ville de Senlis - Fotolia George Mayer / Samolevsky - PPS 2018

Pass Festival

Billetterie au musée d'Art et d'Archéologie (à partir du 15 mars)

Pass 4 jours : individuel tarif plein 10€ - individuel tarif réduit 5€*
culture@ville-senlis.fr - 06 30 44 07 24 - www.ville-senlis.fr

* pour les étudiants, - de 18 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi et familles de 4 personnes et +, sur présentation d'un justificatif.



Partenaires du Festival



Le Bar de la Mairie • Le Carré • Le Cinéma de Senlis
Le Comptoir Senlisien • Le Festival de théâtre de Coyo-la-Forêt
La Fondation Cziffra • La Galerie Gilbert Dufois • La Librairie
Saint-Pierre • Ma Nature • Nicolas • Optique 3000 • Le Pub
Saint-Louis • La Scène au Jardin • La Société d'Histoire
et d'Archéologie • Le Verbe et l'Objet • Le Voltigeur

